

Elections Communales 2018

Vivre Soignies et ses Villages

2018-2024



Notre programme



SOMMAIRE

1. Renforcer la démocratie locale et la citoyenneté :	Page 3
2. Répondre au mieux aux besoins des citoyens et des usagers des services communaux :	Page 4
3. Assurer aux pouvoirs locaux des moyens budgétaires suffisants pour remplir leurs missions et répondre aux besoins de la population :	Page 5
4. Ecosocialisme local :	Page 6
5. Aménagement du territoire et urbanisme :	Page 7
6. Logement :	Page 8
7. Energie - Climat :	Page 9
8. Propreté et embellissement de l'espace public :	Page 10
9. Nature et biodiversité – Gestion des déchets :	Page 11
10. Mobilité - Parking :	Page 12
11. Mobilité douce – Agir sur la sécurité routière :	Page 13
12. Ruralité et agriculture :	Page 14
13. Commerces :	Page 15
14. Emploi :	Page 16
15. Tourisme :	Page 17
16. Fêtes :	Page 18
17. Enseignement :	Page 19
18. Enfance – Jeunesse :	Page 20
19. Affaires sociales & Santé :	Page 21
20. Culture :	Page 22
21. Sports :	Page 23
22. Sécurité :	Page 24
23. Vivre ensemble – Egalité :	Page 25
24. Ainé(e)s :	Page 26
25. Projets divers :	Page 27

1. Renforcer la démocratie locale et la citoyenneté

- **Mettre en place des « Conseils de participation » destinés à favoriser l'implication des citoyens à la vie locale, avec la possibilité de financer certains projets citoyens.**
- **Organiser systématiquement une information de la population concernée pour tout projet d'ampleur initié par la commune et présenter le PST en début, mi-mandat et fin de mandat afin d'informer les citoyens des objectifs de la ville et de leur évaluation en toute transparence.**
- Créer un guide local de la citoyenneté afin de sensibiliser la population au respect du civisme, aux règles prévues dans le règlement de police, à la lutte contre le racisme, le sexisme et le populisme.
- Renforcer le contrôle dans l'exercice des mandats : une limitation des cumuls des mandats, une limitation stricte des risques de conflits d'intérêt et une transparence accrue des institutions et des élus.
- Publier sur le site internet de la ville l'ensemble des mandats attribués par la Ville de Soignies.

2. Répondre au mieux aux besoins des citoyens et des usagers des services communaux

- **Mettre sur pied une maison des associations et créer un échevinat des associations, pour répondre de manière plus simple et plus rapide à toutes les demandes des associations et des clubs sportifs.**
- Prendre en compte les besoins des personnes porteuses d'un handicap dans tous les nouveaux projets sur Soignies et adapter les projets déjà existants.
- Développer des maisons de village là où il en manque, notamment à Naast et Soignies.
- Développer le guichet électronique en veillant à préserver l'emploi et simplifier au maximum les démarches administratives.
- Etudier la faisabilité de mettre sur pied des permanences administratives décentralisées dans les villages et renforcer le service « Etat civil & population » à domicile (pour les personnes âgées, ayant un handicap ou précarisées).
- Mettre en place du wifi gratuit dans les zones pertinentes de l'entité.

3. Assurer aux pouvoirs locaux des moyens budgétaires suffisants pour remplir leurs missions et répondre aux besoins de la population

- **Poursuivre une gestion rigoureuse des finances publiques où chaque euro est investi « en bon père de famille ».**
- **Poursuivre les économies d'échelle notamment en renforçant les synergies entre la Ville, le CPAS et les autres organismes publics.**
- **Continuer à aller chercher un maximum de subsides auprès des autres niveaux de pouvoir et de l'Union européenne.**

4. Ecosocialisme local

- **Renforcer les projets de développement durable avec participation citoyenne, dont notamment l'île photovoltaïque.**
- Continuer notre politique d'insertion de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics afin de soutenir les entreprises locales.
- Continuer de mettre en œuvre une stratégie de développement durable à l'échelon communal (continuer Agenda 21, Plan Maya, s'inscrire dans une commune 0 déchet...).
- Relancer un nouveau PCDR et un nouveau Plan communal de mobilité.
- Encourager l'installation d'infrastructures telles que les bornes électriques et les bornes au CNG (Compressed Natural Gas) dans des lieux facilement accessibles aux citoyens.
- Continuer l'installation des fontaines d'eau potable dans les écoles et les bâtiments communaux, ainsi que dans les principaux espaces publics.

5. Aménagement du territoire et urbanisme

- **Aménager l'espace public pour permettre une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement (trottoirs spacieux, pistes cyclables sécurisées).**
- **Créer une plaine de jeux dans chaque village et dans plusieurs quartiers de Soignies.**
- **Imposer la création d'espaces verts, d'espaces partagés ou d'aménagements au bénéfice des habitants pour tout nouveau projet urbanistique de grande ampleur.**
- Réduire significativement l'étalement urbain en densifiant le bâti existant – dans le respect de la qualité de vie des habitants et des caractéristiques du quartier en préservant nos terres agricoles et notre caractère rural.
- Développer un projet de rénovation urbaine afin d'obtenir des subsides permettant de rénover nos friches.
- Créer un vade-mecum qui reprend les principales formalités urbanistiques pour en faciliter la compréhension.

6. Logement

- **Continuer notre politique de charges d'urbanisme avec les promoteurs immobiliers. Ces charges ont permis ou permettront l'extension d'une crèche, la création de logements publics, d'un rond-point, de liaisons cyclo-piétonnes, de places de parking, etc.**
- Assurer la pérennité de l' AIS (Agence Immobilière Sociale) et renforcer l'offre de logements à loyers modérés.
- Intensifier la mixité sociale.
- Initier et faciliter des formes collectives de logement, comme la colocation, les coopératives de logements, les Community Land Trust (mécanisme de scission de la propriété du sol et du bâti qui permet, au sein d'un projet collectif, à des familles à revenus modestes de devenir propriétaires, le terrain restant la propriété de l'association ou du pouvoir public) ou encore les logements intergénérationnels (habitat kangourou, qui permet le maintien à domicile des personnes âgées), notamment à travers les règles d'urbanisme.
- Continuer à lutter contre les habitations inoccupées.
- Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil.
- Soutenir la création de logements d'urgence / de transit, notamment pour les personnes en grande difficulté, les femmes victimes de violences conjugales, les personnes victimes d'un incendie, etc.
- Imposer dans les charges d'urbanisme la création de 5% de logements publics ou les logements adaptés aux seniors ou aux personnes à mobilité réduite.

7. Energie-Climat

- **Réduire de 40% les émissions de CO2 et augmenter de 27% la production d'énergie renouvelable de la Ville de Soignies d'ici 2030.**
- Renforcer le FRCE (Fonds de Réduction du Coût de l'Energie) qui octroie des prêts à 0% et qui aide les citoyens dans leurs demandes de primes.
- Continuer des programmes de rénovation et d'isolation de bâtiments – publics et privés – par quartier, en collaboration avec la Région, afin de créer une dynamique collective et des économies d'échelle.
- Permettre l'accès à l'énergie au plus grand nombre via un prix attractif : continuer les achats groupés (électricité, gaz, pellets...).

8. Propreté et embellissement de l'espace public

- **Augmenter le nombre d'éco-cantonniers pour que chaque village (ou quartier important) dispose de son propre cantonnier, qui garantisse ainsi la propreté, l'entretien des espaces verts et les petites réparations sur un territoire déterminé.**
- **Finaliser, en collaboration avec Hygea, l'extension du parc à conteneurs.**
- Développer le programme communal centralisé de gestion des plaintes pour assurer un suivi rapide des demandes des habitants.
- Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.) via la prévention, l'identification des points noirs et leur aménagement spécifique.
- Renforcer les actions de sensibilisation à la propreté, surtout vers les enfants.
- Embellir notre entité par le fleurissement.

9. Nature et biodiversité – Gestion des déchets

- **Renforcer la présence de la nature dans l'entité en continuant à encourager la création d'espaces verts, vergers partagés ou jardins communautaires et impliquer les écoles et les citoyens dans la gestion de ces espaces.**
- Élaborer une stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité concertée avec l'ensemble des acteurs locaux.
- Inventorier les « points verts, parcs, espaces de jeux » de l'entité sur une carte présentée sur le site internet de la ville.
- Créer un lieu de compost centralisé.
- Soutenir l'installation de ruches et de nichoirs dans les espaces verts.
- Veiller à soutenir les associations de défense des animaux et les refuges présents sur le territoire communal.
- Continuer des campagnes de stérilisation des chats errants.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des plus jeunes à la préservation de la biodiversité.
- Lutter contre l'abandon des animaux et prévoir un lieu d'accueil temporaire pour les animaux trouvés sur la voie public.

10. Mobilité - Parking

- **Augmenter l'offre de parkings gratuits en centre-ville et autour de la gare : augmentation du parking SNCB vers le Rochambeau, sur le site de l'ancien Blokker, sur le Boulevard, sur le parking de la poste, place du Millénaire, Site Delhaize...) afin de faciliter l'accès au centre-ville, aux services et commerces.**
- **Négocier avec les TEC pour renforcer l'offre de bus dans les Villages, à la fois au quotidien et lors des festivités locales.**
- Mettre sur pied un nouveau Plan communal de mobilité.
- Faciliter la délivrance des cartes riverains (ex: problème avec la remise de composition de ménage) et améliorer le système de cartes temporaires pour les indépendants qui doivent faire du domicile (infirmières, kinés, médecins...).
- Mettre sur pied une navette gratuite le mardi matin, le mercredi après-midi et le samedi entre le centre commercial et le centre-ville.
- Assurer une meilleure coordination des travaux pour réduire au maximum leur durée et leur fréquence.
- Organiser un système de véhicules à partager.

11. Mobilité douce – Agir sur la sécurité routière

- **Mettre sur pied un plan global et transversal de lutte contre les excès de vitesse sur tout le territoire de l'entité, à travers notamment l'installation d'aménagements spécifiques, le renforcement des contrôles, l'acquisition d'avertisseurs de vitesse, etc.**
- **Sécuriser les abords de toutes les écoles, notamment par des barrières et du mobilier urbain de prévention.**
- **Prolonger les tronçons du Ravel et les liaisons cyclo-piétonnes entre les villages au centre-ville et améliorer les pistes cyclables pour renforcer la sécurité des usagers.**
- Mettre sur pied des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière dès le plus jeune âge.
- Prévoir des parkings vélos aux arrêts de bus proches des villages.
- Analyse continue des zones accidentogènes et traitement systématique des « points noirs » en matière de sécurité.

12. Ruralité et agriculture

- **Soutenir la création d'un Hall relais « agricole » pour les petits producteurs afin de mutualiser leurs efforts.**
- **Soutenir la création de coopératives agricoles pour encourager les producteurs locaux et faciliter l'accès des habitants à des produits de qualité.**
- **Développer des outils permettant aux citoyens de trouver facilement les producteurs locaux situés près de chez eux.**
- **Intégrer des clauses spécifiques dans les marchés publics de la Ville et du CPAS pour donner la priorité aux agriculteurs et producteurs locaux.**
- **Créer un label « Produits du terroir sonégien ».**
- **Remettre en état (et entretenir) les sentiers de nos villages.**
- Favoriser les circuits courts en encourageant la rencontre et la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs locaux notamment par l'organisation d'évènements et la création de plateformes.
- Dans la continuité de la Foire agricole, mettre sur pied des journées « fermes ouvertes ».
- Renforcer le dialogue et les partenariats entre les agriculteurs et les autorités communales créant une commission consultative agricole.
- Privilégier les petites exploitations durables pour la vente ou la location des terres communales à vocation agricole.

13. Commerces

- **Créer une plateforme web interactive « sonégienne », regroupant toutes les informations utiles pour les commerces et les entreprises telles que :**
 - Infos sur les marchés publics
 - Offres de services entre PME
 - Assistance administrative
 - Cadastre impétrants (implication commerce)
 - Locaux disponibles
 - Infos obligatoires des impétrants coordination chantier
 - Annonces de recrutements
 - La mise à disposition de biens sous-utilisés par la commune comme des locaux ou du matériel communal aux entreprises d'économie sociale
 - Développer des partenariats et des échanges d'informations entre la commune et les employeurs (entreprises, associations, institutions publiques, indépendants, etc.) présents sur notre territoire, par la publication de leurs offres d'emploi sur le site internet de la Ville et aux valves communales.

- **Soutenir le commerce de proximité et l'artisanat local notamment via l'animation commerciale, l'aménagement de l'espace public, la mobilité, de gestion des déchets et des nuisances, la convivialité, une fiscalité adaptée, etc.**

- Accentuer le soutien logistique et administratif aux associations de commerçants pour leur permettre d'agir efficacement.

- Soutenir la réimplantation d'activités commerciales locales à l'intérieur des quartiers et villages.

- Etendre la maternité commerciale pour soutenir les personnes qui souhaitent ouvrir un commerce.

- Lutter contre les bâtiments inoccupés et les étages vides au-dessus des commerces, notamment par la mise en place d'incitants positifs comme les primes à la rénovation et le soutien aux pop-up stores (magasins éphémères).

- Lancer une carte cadeau « Made in Soignies », valable dans les commerces du centre-ville.

14. Emploi

- **Créer un espace de zoning pour des activités artisanales.**
- **Soutenir et encourager au maximum l'arrivée de nouvelles activités économiques sur notre territoire.**
- Favoriser le partenariat avec les entreprises d'économie sociale pour développer de nouvelles initiatives économiques locales comme la garde d'enfants, les « repair cafés »...
- Continuer à soutenir les structures communales d'insertion professionnelle.
- Offrir un accompagnement aux personnes qui veulent se lancer comme gardiennes d'enfants.
- Créer une liaison piétonne reliant la rue de Mons au parking de Delhaize.

15. Tourisme

- **Renforcer la valorisation de nos atouts : la collégiale, la pierre bleue, le verre, le Modern, l'espace Jara, le caractère médiéval et rural de notre ville.**
- **Négocier une collaboration avec la Fondation Horta en vue de faire du « Modern Hôtel » un lieu d'attrait touristique.**
- **Créer une offre touristique : « Séjournez à Soignies ! ».**
- **Améliorer l'aménagement du Centre de documentation de la Pierre Bleue voire en faire un véritable musée, en sollicitant un subside auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles.**
- Mettre sur pied des ambassadeurs soigniens.
- Soutenir et encourager le développement du secteur horeca, des gîtes et des chambres d'hôtes.
- Développer les synergies avec la Maison du Tourisme des Parcs et Canaux et avec la Maison du Tourisme de Mons.
- Etablir une plateforme communale de développement du tourisme, avec les acteurs du tourisme, de la culture, les associations de commerçants et le secteur Horeca.
- Etudier les collaborations avec le Musée du chapitre.
- Une signalisation claire et visible des endroits touristiques et des noyaux commerçants.
- Déployer des outils digitaux pour le développement touristique.
- Mettre sur pied un système d'audio-guide pour visiter la ville et les villages.

16. Fêtes

- **Développer nos 5 festivités (Pentecôte, Simpélourd, Foire agricole, Féeries, Août en Eclats).**
- **Mettre sur pied un « quartier d'été », en centre-ville et dans les villages, durant les vacances scolaires, avec notamment des jeux pour les enfants et des espaces de détente pour les familles.**
- Poursuivre les projections de cinéma en plein air en centre-ville et dans les villages.
- Soignies « Ville médiévale » : organiser « au cœur de la ville » une fête, une foire médiévale.
- Soutenir les festivités et le folklore de nos Villages, notamment à travers les associations locales.

17. Enseignement

- **Proposer un potage/fruit aux élèves des écoles maternelles et primaires de l'entité, quel que soit le réseau, afin de promouvoir la santé en mangeant des légumes/fruits provenant de producteurs locaux.**
- **Créer une nouvelle école pour répondre aux réalités démographiques.**
- Mettre les bus communaux (sous certaines règles) à disposition de tous les établissements scolaires.
- Encourager les achats groupés de fournitures scolaires en partenariat avec les commerces locaux.
- Offrir à nos élèves un enseignement de grande qualité.
- Favoriser et privilégier les collaborations entre tous les établissements scolaires sonégiens.
- Développer des jardins et des potagers pédagogiques sur chacune de nos implantations.
- Généraliser l'installation de fontaines à eau au sein des écoles communales.
- Poursuivre l'aménagement des abords des écoles afin de sécuriser l'accès des élèves.
- Installer du Wifi dans nos écoles.
- Soutenir et agrandir la capacité d'accueil de l'Académie (à la place de la crèche).

18. Enfance – Jeunesse

- **Augmenter l'accueil de la petite enfance en étudiant notamment la faisabilité de créer une structure d'accueil au sein de la gare.**
- **Créer un grand espace de loisirs de qualité sur la motte des carrières de Neufvilles.**
- **Créer un Comité représentatif de la ville comme interlocuteur pour les mouvements de jeunesse, notamment pour faciliter toutes les démarches administratives, les demandes de prêt de matériel, d'autorisations, etc. Le but est d'avoir un relais et des personnes de contacts pour aider et accompagner les mouvements de jeunesse.**
- Pérenniser la Tarentelle afin de garantir un lieu d'accueil pour les enfants porteurs d'un handicap.
- Créer un point INFOR Jeunes.
- Mettre sur pied un Conseil communal de la jeunesse (16 – 18 ans).
- **Installer un espace de jeux dans chaque village et/ou quartier.**
- Créer un « bike park », un « skate park » et un « agoraspace », en consultant les jeunes pour identifier les lieux les plus adéquats.
- Poursuivre la rénovation et l'aménagement du Parc Pater (terrain de basket, dojo, parc, etc.).
- Mettre sur pied un guichet unique de l'enfance. Ce service constitue un point de relais efficace entre la population et les professionnels de l'enfance tels que l'ONE, les milieux d'accueil, les écoles, les associations sportives et socioculturelles.
- Organiser 1 ou 2 fois par an une rencontre avec les nouveaux parents.
- Soutenir et encourager le développement d'une structure de loisirs permanente.

19. Affaires sociales & Santé

- **Défendre et soutenir le développement du Centre Hospitalier Régional en tant qu'hôpital de qualité et de proximité.**
- **Maintenir et développer une aide sociale complète proposée par le CPAS (mécanismes des « articles 60 et 61, insertion professionnelle, aides à domicile, aides juridiques, logement, etc.), visant l'accès de tout citoyen aux droits fondamentaux.**
- Mettre sur pied une Plateforme d'échanges rassemblant le CPAS et les acteurs de la première ligne de soins.
- Renforcer au niveau communal les actions de prévention des assuétudes, des infections sexuellement transmissibles, de promotion des attitudes saines.
- Soutenir l'insertion professionnelle et le développement de synergies entre les entreprises d'insertion socio-professionnelle, la Ville et le CPAS.
- Engager un éducateur de rue.

20. Culture

- **Mettre sur pied un pass « spectacle – resto – nuitée » sur Soignies.**
- Maintenir l'offre de prix réduits pour les publics défavorisés (article 27).
- Programmer une fois par mois un groupe musical débutant « régional » avec une entrée à prix réduit pour lui permettre de « rencontrer » un public plus large.
- Mettre en place des outils tels qu'une plateforme web participative pour permettre aux citoyens d'influencer concrètement la programmation culturelle de la Ville.
- Créer une librairie éphémère et/ou itinéraire au cœur de nos espaces verts avec du mobilier urbain, en collaboration avec la bibliothèque communale.

21. Sports

- **Construire un nouveau hall omnisports pour répondre à la demande des nombreux clubs sportifs sur l'entité.**
- Développer des projets clubs pour des salles spécifiques (un dojo, une salle de gymnastique...).
- Créer des parcours permanents de promenade/course à pied.
- Créer un « bike parc », un « skate parc » et un « agora space » sur Soignies.
- Développer les parcours santé dans Soignies et ses villages.
- Pérenniser l'offre mise en place par la Ville pour des groupes spécifiques (gymnastique douce pour seniors, cyclo-danse pour personnes en chaise roulante, « Je cours pour ma forme »...).
- Continuer à soutenir les clubs sportifs de l'entité.
- Organiser une journée « portes ouvertes » de tous les clubs sportifs de l'entité en permettant des initiations gratuites afin de faire découvrir les différents sports dans notre entité sonégienne.

22. Sécurité

- **Mettre la pression sur la Zone de Secours Hainaut Centre pour maintenir une caserne de pompier sur le territoire de l'entité et un service ambulance de qualité pour les citoyens.**
- **Solliciter des subsides du fédéral et de la Région wallonne pour mettre en place un véritable service de prévention et augmenter le nombre de gardiens de la paix, qui seraient notamment chargés de surveiller l'entrée et la sortie des écoles.**
- **Garantir la présence des policiers sur le terrain, notamment les agents de quartier.**
- Identifier en concertation avec les habitants des quartiers et les commerçants, les lieux jugés insécurisant et les aménager.
- Poursuivre la plateforme sécurité qui réunit les représentants de la police, de la Ville, du CPAS et des écoles.
- Augmenter le nombre de caméras en privilégiant les caméras mobiles.

23. Vivre ensemble – Egalité

- **Créer un lieu d'accueil et d'accompagnement de première ligne pour les victimes de violences intrafamiliales.**
- Réorganiser l'accueil citoyen en prévoyant un bureau assurant la discrétion nécessaire aux échanges entre agents communaux et citoyens sur des questions telles que la déclaration anticipée d'euthanasie, le don d'organes, le changement de sexe, etc. L'objectif est d'assurer la confidentialité de discussions jugées sensibles par l'utilisateur.
- Créer des synergies entre la ville, la police, les associations et tout autre acteur de terrain ayant pour objectifs la prévention, le soutien, la prise en charge et un meilleur suivi judiciaire des victimes de violences intrafamiliales, du sexisme dans l'espace public et de toute forme de violence/discrimination, notamment à l'encontre des LGBTQI+ (lesbiens, gays, bi, trans, queers, intersexués).

24. Aîné(e)s

- **Développer des projets intergénérationnels : mettre en lien les maisons de repos et les écoles sonégiennes.**
- **Encourager le développement de projets « Seniors consultants » composés de travailleurs, d'artistes, d'artisans à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage).**
- Lutter contre l'isolement des aînés en soutenant des projets tels que des séances de cinéma au sein de l'Espace Jara destinées au public senior.
- Installer le Wifi dans la maison de repos les Cayoteux, avec un PC accessible pour les pensionnaires.

Projets divers

- **Aménager la Grand Place et la place du Millénaire.**
- **Aménager la place des carrières.**
- **Moderniser le Boulevard Roosevelt et augmenter le nombre de places de parking.**
- **Aménager le parking de la Poste et y associer des logements.**
- Mettre à disposition un lieu d'accueil pour les associations.
- **Aménager l'étang de la Cafenièrre pour y favoriser les loisirs et les promenades.**
- **Créer un hall relais pour les entreprises : La « Pépinière ».**
- Pérenniser la maternité commerciale et l'espace de coworking.
- Maintenir la Halle aux saveurs et les marchés dans les villages.
- **Etudier (ou créer) un accès entre la chaussée du Roeulx et le quartier des Carrières.**
- Créer une île photovoltaïque.
- Créer un pôle culturel supplémentaire intégrant la bibliothèque, une partie de l'académie et une salle d'exposition.
- Réaménager l'office du tourisme afin de permettre un meilleur accueil.
- Accroître les Collaborations entre les écoles communales et l'académie.